

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°13 du 14
Avril 2021

QUOI DE NEUF

Save the date - Lancement régional du projet EPoP le 20 mai après-midi en visioconférence

Publié le 13 Avril 2021

L'ARS Hauts-de-France a missionné le CREAI en vue du déploiement du projet national EPoP (Empowerment and Participation of Persons with disability).

Ce projet initié par la Croix-Rouge française vise à massifier et systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap dans une optique de pair-accompagnement ; d'autoreprésentation ; de participation à la conception, à l'évaluation des politiques publiques et des offres d'accompagnement ; mais également de conception universelle de biens et de services.

EPoP est un projet national cofinancé par la CNSA, l'Agefiph, OETH et par les ARS des régions dans lesquelles il sera expérimenté : les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine. Pendant 3 ans, il permettra d'expérimenter et de structurer le développement des interventions par les personnes en situation de handicap elles-mêmes via 5 leviers complémentaires :

Des expérimentations territoriales
La formation d'intervenants pairs
La formation de référents pairs-accompagnement en ESMS
La création d'une boîte à outils dédiée sur le site monparcourshandicap.fr (annuaire géolocalisé qualifié, analyses juridiques sur les statuts d'exercice, outils de soutien au parcours des pairs...)
Une recherche évaluative sous la direction d'Eve Gardien

EPoP sera expérimenté dans notre région sur deux territoires de proximité : celui d'Amiens-Montdidier-Péronne et celui de Roubaix-Tourcoing.

Mais au-delà de ces territoires d'expérimentation spécifiques, c'est bien une dynamique régionale que ce projet nous permettra d'enclencher. Car partout en région les acteurs innovent, expérimentent déjà afin de favoriser l'implication des personnes concernées. L'objectif d'EPoP sera, entre autres, de repérer ces démarches et de les soutenir à travers la mise à disposition de moyens dédiés.

Il agira comme un fertilisateur, il permettra de retracer ces démarches, de les modéliser afin de pouvoir à terme soutenir leur essaimage national, en cherchant s'il le faut à modifier les limites légales ou réglementaires repérées par une action de plaidoyer.

Malgré la complexité des temps actuels, EPoP représente une enthousiasmante occasion de passer à la vitesse supérieure et de développer de manière massive la mise en pratique des approches participatives qui font aujourd'hui consensus d'un point de vue théorique et éthique. Et pour cela, le projet semble bénéficier d'un propice alignement des planètes : une impulsion politique majeure, au national comme au local, la mise à disposition de moyens humains et financiers et l'implication inspirante des acteurs des terrains d'expérimentation.

Nous avons donc le plaisir de vous convier à participer au lancement régional d'EPoP le jeudi 20 mai après-midi en visioconférence. Cette rencontre ouverte à tous, sur inscription, nous permettra de vous présenter le projet, son organisation en région, de contextualiser les enjeux grâce à la participation de la Direction de l'Offre Médico-Sociale de l'ARS et du SG-CIH, mais également d'illustrer de manière pragmatique les différentes facettes du pair-accompagnement et de l'intervention par les pairs.

Retenez la date, nous vous communiquerons très prochainement le programme et les modalités d'inscription. D'ici là nous restons à votre disposition pour toute question.

[Présentation du projet EPOP](#)

[Présentation du projet EPOP en FALC](#)

[Communiqué de presse](#)

Pauline Tursi

Chargée de mission EPoP

06 24 68 32 32

ptursi@creaihdf.org

Arthur AUMOITE

Référent pairs régional EPoP

06 51 40 59 64

aaumoite@creaihdf.org

CREAI Hauts-de-France

03 20 17 03 03

ACTUS REGIONALES

Attention

Publié le 13 Avril 2021

Le prochain Flash hebdomadaire paraîtra le 4 Mai.

Aucune nouvelle offre d'emploi ne sera mise en ligne avant cette date.

Action de sensibilisation au handicap psychique

Publié le 13 Avril 2021

Le CREHPSY propose des actions de sensibilisation au handicap psychique :

à Loos :

21 octobre 2021

14 décembre 2021

à Amiens :

9 septembre 2021

18 novembre 2021

Pour plus de renseignements vous pouvez nous [contacter](#)

Recensement des actions de médiation animale

Publié le 13 Avril 2021

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer, organisation à but non lucratif, privée et indépendante placée sous l'égide de la Fondation de France, finance depuis 50 ans des recherches et des initiatives de terrain.

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer recense les actions de médiation animale pour réaliser une cartographie.

Faites connaître vos actions de médiation animale en répondant à cette enquête. Deux possibilités :

un questionnaire à imprimer et compléter ([Télécharger le document](#))

un questionnaire en ligne ([sur ce lien](#))

Pour toute question, vous pouvez contacter à l'adresse contact@apsommer.org et sur le site <https://fondation-apsommer.org/recensement-mediation-animale/>

Handiconsult du Littoral

Publié le 09 Avril 2021

L'ARS Hauts-de-France a sélectionné le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer pour la création d'HANDICONSULT DU LITTORAL, un dispositif de consultations dédiées pour personnes en situation de handicap sur le département du Pas-de-Calais.

Ce dispositif est mis en œuvre dans le cadre du GHT Côte d'Opale.

Ce Dispositif d'accompagnement aux consultations est destiné aux enfants et aux adultes en situation de handicap, présentant des difficultés d'accès aux soins courants. Toutes les spécialités médicales et examens y sont représentées.

La prise de contact se fait du lundi au vendredi. Les consultations ont lieu sur trois sites : centre hospitalier de Boulogne, centre hospitalier de Calais et IDAC camiers.

Pour toutes informations : 03 21 99 35 48

[Plaquette](#)

[Plaquette FALC](#)

APPEL À PROJET

Appel à projet handicap et numérique

Publié le 13 Avril 2021

Pour les personnes en situation de handicap, le digital est une promesse d'amélioration de leur condition vie, d'accès à l'emploi, aux transports, à la santé et aux droits. c'est pourquoi le CCAH et ses membres, en partenariat avec Simplon.co et share it, lance la [deuxième édition de l'appel à projets Handicap et numérique](#). Les formulaires sont disponibles du 1er avril au 30 avril 2021

Pourquoi cet appel à projets ?

L'objectif de l'appel à projet est de permettre aux lauréats de développer un projet digital concret pour améliorer ses modalités d'accompagnement, changer d'échelle, proposer de nouveaux services, ou gagner en efficacité.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement digital de 3 à 10 mois par Share it et pourront, en fonction de chaque projet, être financièrement soutenus pour l'achat d'équipement.

Quelles sont les structures éligibles ?

Cet appel à projets s'adresse aux structures :

Ayant une activité s'adressant aux personnes handicapées, et/ou à leurs aidants, et/ou à des professionnels travaillant avec des personnes en situation de handicap
D'intérêt général et éligibles au mécénat de compétences
Du secteur privé dont le siège et l'activité sont situées sur le territoire français ; ou du secteur public qui interviennent sur le territoire français (organismes publics, groupements de coopération sanitaire, etc.)
Prêtes à dédier un collaborateur sur le projet tech (temps plein ou partiel selon l'ampleur du projet)
Dont les dirigeants sont prêts à être disponibles à intervalle régulier pour suivre l'avancée des projets et pour les arbitrages stratégiques fréquents
Qui disposent de 2 salariés minimum

Quels sont les critères de sélection ?

Une approche innovante pour résoudre un enjeu majeur
un impact social fort et démontré
un changement d'échelle : le projet tech doit permettre de démultiplier l'impact
Une autonomie : capacité de la structure à pouvoir maintenir et faire évoluer les solutions

[Les conditions de candidature](#)

[Formulaire de candidature](#)

Projet d'amélioration de l'efficience des ESMS

Publié le 13 Avril 2021

Le projet régional de santé de l'ARS Hauts-de-France 2018-2028, fait de la garantie de l'efficience et de la qualité du système de santé une de ses orientations stratégiques. es 2018, dans le cadre du plan d'accompagnement des EHPAD, 2 M€ ont été mis à disposition des agences régionales de santé dans le fonds d'intervention régional. Ces crédits pouvaient financer des prestations de conseil et d'appui aux établissements pour améliorer l'efficience de leur organisation et de leur gestion (regroupements et coopérations, partenariat avec les professionnels de santé du territoire, fonctions de gestion interne).

Outre ces crédits octroyés, l'ARS engage une politique volontariste afin de pouvoir étendre la démarche à l'ensemble des structures des champs « personnes âgées » et « personnes en situation de handicap ».

De surcroit, nous traversons actuellement une crise sanitaire sans précédent, tant par son ampleur que par sa durée, mettant potentiellement en exergue pour certaines structures des difficultés

organisationnelles ou financières durables ne pouvant être résolues uniquement par l'octroi des crédits complémentaires liés aux surcoûts ou aux pertes de recette. En parallèle, diverses formes de coopération entre acteurs du champ médico-social ont pu émerger durant cette crise. Celles-ci nécessitent désormais une structuration et une consolidation en vue de garantir d'une part leur efficacité, et d'autre part leur pérennité.

Pour être éligibles, les projets devront s'inscrire dans une des deux situations suivantes :

situation financière structurellement dégradée, ou en cours de dégradation structurelle, d'un seul ESMS ou d'un seul organisme gestionnaire ; projet associant tout ou partie des établissements de plusieurs gestionnaires en vue de développer des coopérations, mutualisations et/ou regroupement.

Le dossier de candidature sera à transmettre par voie postale à l'adresse ci-dessous, accompagné d'une clé USB comprenant l'ensemble des éléments sous format PDF :

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
Direction de l'Offre Médico-Sociale
Sous-direction des Affaires Financières
AMI « Efficience »
556 Avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

La date limite de dépôt des candidatures est le vendredi 4 juin 2021 (cachet de la Poste faisant foi).

Contact : ars-hdf-doms-efficience@ars.sante.fr

[Appel à manifestation d'intérêt](#)

[Cerfa 12156-05 relatif aux demandes de subvention](#)

Appels à projets Fondation AFNIC

Publié le 13 Avril 2021

La [Fondation Afnic](#) continue à soutenir celles et ceux qui mettent le numérique et ses usages au service d'une société plus équitable, plus solidaire, et plus égalitaire.

Cette année, elle lance deux appels à projets :

[Un appel à projets](#) pour soutenir des projets visant à créer une plateforme, un logiciel, une application numérique, animer une communauté, créer un objet connecté, aménager ou ouvrir des lieux, créer du contenu pédagogique, animer des ateliers numériques de plus d'un an, proposer un dispositif culturel multimédia...

Les candidatures sont ouvertes et peuvent être déposées jusqu'au 06 mai 2021.

[Un appel à projets](#) pour soutenir des ateliers numériques sous forme de sessions collectives de formation aux usages numériques.

Cet appel à projets comprend 3 moments de sélection : les 7 avril, 9 juin et 6 octobre 2021.

Les règlements des appels à projets et les modalités de dépôt des candidatures, qui se font sous forme électronique, sont accessibles sur le site de la [Fondation Afnic](#).

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 13 avril 2021

Publié le 09 Avril 2021

Vote par procuration

[Instruction](#) relative au vote par procuration.

CONVENTIONS COLLECTIVES

Arrêté du 22 mars 2021 portant extension d'avenant à un accord national conclu dans le secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif

[JO, 08/04/2021](#)

Arrêté du 2 avril 2021 portant extension d'un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale du négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques (n°1982)

[JO, 08/04/2021](#)

Accueil du jeune enfant

[Circulaire](#) n° 2021-005 Accompagnement par les Caf des établissements d'accueil du jeune enfant et des maisons d'assistants maternels durant la crise sanitaire Covid19

[Circulaire](#) n° 2021-004 Plan de rebond petite enfance

Covid-19 Nouveau protocole établissements médicaux sociaux pour personnes handicapées

Publié le 09 Avril 2021

Depuis le 5 avril, un nouveau protocole est disponible pour les établissements médicaux sociaux pour personnes handicapées. Les nouvelles consignes et recommandations se substituent à celles du 12 mars. Les nouveautés concernent essentiellement la continuité pédagogique.

[Mesures de protection EMS PH](#)

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé, 5 avril 2021

Santé BD test salivaire

Publié le 09 Avril 2021

SantéBD propose de nouvelles ressources en FALC à télécharger et imprimer gratuitement sur les tests salivaires.

[Bande dessinée](#)

[Livret](#)

[Poster](#)

Source : [SantéBD](#), avril 2021

"Miniila": une application pour les mineurs non accompagnés

Publié le 09 Avril 2021

L'association Belge Missing Children a développé une application smartphone baptisée «[Miniila](#)», destinée aux mineurs non accompagnés et qui ne bénéficient pas encore de prise en charge. Ce dispositif doit permettre à un Mineur Non Accompagné en difficulté de géolocaliser toutes les structures fiables se trouvant à proximité de sa position. Chaque mineur en situation d'errance pourra également obtenir des informations sur des questions de santé, d'alimentation, d'hébergement, etc.

L'application sera disponible dans huit pays dont la France.

Si vous souhaitez que votre association soit référencée sur cette application, vous pouvez prendre contact avec le Service social international (SSI) France, qui mène des projets européens et internationaux sur la question de la protection de l'enfance.

[Pour en savoir plus](#)

Source : CNAPE, 1er avril 2021

[CREAI-ORS Occitanie - DRAPPS Occitanie] Vie affective et sexuelle des jeunes Bibliographie sélective

Publié le 09 Avril 2021

Cette bibliographie, réalisée dans le cadre du DRAPPS, Dispositif régional d'appui en prévention et promotion de la santé piloté par l'ARS, propose une sélection de références sur la vie affective et sexuelle des jeunes.

Elle commence par présenter les données générales sur la santé sexuelle. Elle fait ensuite un focus sur le développement psychosexuel des enfants. Elle aborde également la vie affective et sexuelle des jeunes et leurs comportements et leurs pratiques. Pour finir, elle présente des références de programmes d'éducation à la sexualité, des actions mis en place sur le terrain et des outils visant à favoriser une bonne santé sexuelle des jeunes.

[Télécharger la bibliographie](#)

Source : BEC Emilie, Vie affective et sexuelle des jeunes Bibliographie sélective, CREAI-ORS Occitanie, DRAPPS Occitanie, 2021/03, 26 p.

Podcast : Handicap, amour et préjugés

Publié le 09 Avril 2021

France culture propose un podcast de 28 minutes sur le handicap, l'amour et les préjugés. Est-ce plus compliqué d'entretenir une relation amoureuse lorsque l'on souffre d'un handicap ?

Julien et Elisa, tous deux en situation de handicap, témoignent chacun de leur expérience au micro de Martine Abat, dans l'émission «Les pieds sur terre». Handicap, amour et préjugés , un podcast disponible sur France Culture.

[Podcast](#)

Source : France Culture, 24 mars 2021

La stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement mise en œuvre dans les territoires

Publié le 09 Avril 2021

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le 2 avril, la délégation interministérielle à l'autisme publie un point d'étape sur les trois ans de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement.

Le document présente également les résultats de la deuxième étude d'impact réalisée auprès des usagers sur la stratégie.

Cette enquête réalisée en ligne du 14 janvier au 15 février 2021 a reçu plus de 14 000 réponses. Cette année des questions sur l'impact de la crise sanitaire ont été intégrées à l'enquête. Les points d'amélioration restent les solutions de répit et la complexité administrative.

[Rapport d'étape](#)

Source : Handicap.gouv, 2 avril 2021

Rapport sénatorial "Bien vieillir chez soi, c'est possible aussi "

Publié le 09 Avril 2021

En 2030, selon l'Insee, la France comptera 21 millions de personnes âgées de 60 ans et plus.

Deux sénateurs M. Bernard BONNE et Mme Michelle MEUNIER, se penchent dans un rapport d'information « Bien vieillir chez soi, c'est possible » sur la stratégie de prévention de la dépendance.

Ils proposent ainsi de ne plus se référer à la grille Aggir (Autonomie gérontologie groupes iso-ressources) utilisée pour évaluer le niveau d'autonomie des personnes âgées, dans le cadre de l'APA. Selon eux, Elle n'a pas pour objectif de répondre aux besoins de la personne, ni même de les évaluer».

Les sénateurs préconisent des visites à domicile à partir de 75 ans pour effectuer un bilan complet.

Enfin ils recommandent le maintien à domicile en y allouant des moyens et notamment aux aidants.

[Rapport d'information](#)

Source : Sénat, 17 mars 2021

[Chambre régionale des comptes] La protection de l'enfance de la ville de Paris

Publié le 09 Avril 2021

La Chambre régionale des comptes d'Île de France a rendu son rapport d'observations sur la protection de l'enfance par la ville de Paris. Cette instruction s'est déroulée de juin 2019 à janvier 2020. On compte à peu près 4 900 jeunes pris en charge au titre de la protection de l'enfant par la ville de Paris.

Ce rapport est l'occasion de faire trois rappels au droits et adresse quatre recommandations à la collectivité.

La chambre régionale des comptes demande notamment de « mettre en œuvre un projet pour l'enfant » (PPE) pour chaque mineur, pourtant prévu depuis la loi du 5 mars 2007. « Seulement 169 PPE ont été réalisés à ce jour. Moins de 3% des enfants et de leurs familles en disposent. »

Un observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) doit également être mis en place par chaque collectivité. En cours de refondation, cet observatoire doit être rapidement achevé.

Le délai moyen des informations préoccupantes (IP) à Paris s'établit à près de quatre mois et demi, alors que la loi fixe le délai à trois mois.

[Rapport d'observations](#)

Source : La Chambre régionale des comptes d'Île-de-France, 12 mars 2021

Documentaire "Autisme, mon enfant ma bataille"

Publié le 09 Avril 2021

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le 2 avril dernier, France 5 a diffusé un documentaire sur les enfants autistes.

La journaliste Elizabeth Tchoungui, elle-même mère d'un enfant autiste, raconte le combat quotidien des familles et confronte leurs expériences aux professionnels de santé et responsables politiques français qu'elle va rencontrer.

Ce film revient sur la gestion de l'autisme en France : la manque d'instituts spécialisés et de proximité, les obstacles à la scolarisation, les diagnostics trop tardifs, la méconnaissance du corps médical. Ce documentaire présente également les innovations du secteur.

[Documentaire](#) disponible jusqu'au 29 mai 2021

Source : France 5, Le monde d'en face, 2 avril 2021

[CGLPL] Droits fondamentaux des mineurs enfermés

Publié le 09 Avril 2021

La Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, Dominique Simmonot, dresse un état des lieux de la situation des mineurs dans l'ensemble des lieux de privation de liberté notamment en psychiatrie.

« En 2016, environ 15 000 jeunes âgés de moins de 16 ans ont été concernés par une hospitalisation complète dont près de 400 dans le cadre d'une hospitalisation sans consentement stricto sensu ».

La CGLPL insiste sur le fait que les enfants ou adolescents ne doivent pas être hospitalisés en psychiatrie avec des adultes mais en service de pédopsychiatrie. Les mineurs privés de liberté doivent avoir accès à l'éducation. Le rapport constate que la durée hebdomadaire d'enseignement est inférieure à celle dont bénéficie un enfant scolarisé à l'extérieur. Le manque d'enseignants est une des raisons qui explique cette situation.

[Rapport](#)

Source : CGLPL, 7 avril 2021

AGENDA

Création des DAC et nouveau positionnement des CLIC dans le parcours de santé

Le 15 avril 2021

Echelle : En région

[KAISSA](#), en partenariat avec l'[Assemblée des Départements de France \(ADF\)](#), organise un cycle d'évènements sur le thème de la « Santé et des Territoires ». Le premier évènement sous forme de

webinaire, traitera de la « Création des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) et nouveau positionnement des CLIC dans les parcours de santé ».

Il se tiendra jeudi 15 avril 2021 de 13h30 à 15h.

Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#). Pour lire l'invitation en ligne, cliquez [ICI](#).

Webinaires sur le numérique

Le 18 mai 2021

Echelle : En région

L'espace de réflexion éthique des Hauts-de-France organise le 18 mai 2021 une journée consacrée à la révolution numérique en santé :

Webinaire "Le numérique en santé : bénéfices, inconvénients, dérives" le 18 Mai 2021 à 9 h
[Affiche "Le numérique en santé : bénéfices, inconvénients, dérives"](#) Webinaire "Enjeux éthiques du numérique en pratique" le 18 Mai 2021 à 14 h [Affiche "Enjeux éthiques du numérique en pratique"](#)

Inscrivez-vous à la session intitulée « Le numérique en santé : bénéfices, inconvénient, dérives. » en suivant [ce lien](#).

Inscrivez-vous à la session intitulée « Enjeux du numérique en pratique. » en suivant [ce lien](#).

Congrès ARSPG 2021

Le 20 mai 2021

Echelle : National

Le congrès ARSPG 2021 se déroulera sous forme de sessions en visioconférence :

La session 1 intitulée « Résilience » aura lieu le 20 mai de 18h à 20h15. La session 2 intitulée « Hédonie » aura lieu le 30 septembre de 18h à 20h45.

Plus de détails sur le site ARSPG : <https://arspg.webnode.fr/>

Renseignements : contacter le Pr. C-S Peretti: son téléphone est 0149282635, le mail est peretticsp@gmail.com

Soirée débat de l'ALEPH

Le 25 mai 2021

Echelle : En région

L'ALEPH organise une soirée débat le mardi 25 Mai 2021 à 20 h 45 en visio conférence autour du film "Portrait de la jeune fille en feu" de Céline Sciamma (2019). Ce long-métrage (disponible sur les plateformes de streaming) est à visionner avant la soirée qui sera consacrée à discuter du film et des questions qu'il suscite, notamment autour du portrait, du voile et du masque. Le débat sera animé par des psychanalystes de l'ALEPH. [Affiche](#)

Pour s'inscrire (gratuitement) et recevoir les codes de connexion, contacter mnechaf@aleph-savoirs-et-clinique.org

Masques et mascarade

Le 29 mai 2021

Echelle : National

Le 22ème colloque de l'ALEPH et du CP-ALEPH aura lieu en visioconférence le Samedi 29 Mai 2021 sur "Masques et mascarade". [Programme](#) et [Affiche](#)

Renseignements, programme et inscriptions : www.aleph-savoirs-et-clinique.org

Antoine Verstraet : 06 26 17 63 56 email : blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org

[Bulletin d'inscription](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAMI (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAMI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : [Cécile Boulogne](mailto:Cecile.Boulogne@creaihd.fr)

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
